



IBR-IRE

Instituut van de Bedrijfsrevisoren
Institut des Réviseurs d'Entreprises

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE VENDREDI 25 AVRIL 2026

Correspondent
sg@ibr-ire.be

Notre référence
JL/AG2026-01

Date
27 mars 2026

Chère Consœur, Cher Confrère,
Chère Stagiaire, Cher Stagiaire,

Concerne : Assemblée générale ordinaire du vendredi 24 avril 2026

Par la présente, j'ai le plaisir de vous inviter, ainsi que votre cabinet, à notre Assemblée générale ordinaire qui aura lieu

**le vendredi 24 avril 2026 à 8h30
dans l'auditorium BNP Paribas Fortis
Rue de la Chancellerie 1 – 1000 Bruxelles**

L'accueil et l'enregistrement des réviseurs d'entreprises personnes physiques auront lieu **à partir de 8h.**

La séance administrative débutera à 8h30 et comprendra la présentation et l'approbation habituelles des comptes annuels, du budget et du rapport annuel.

La séance académique, à partir de 11 heures, débutera cette année par deux keynotes: la première présentée par madame Nathalie JOUANT, conseillère du Ministre de l'Economie David CLARINVAL, la deuxième par monsieur Jean-Paul SERVAIS, président de la FSMA et de l'IOSCO.

Les keynotes seront suivies d'un débat intitulé : *"Comment l'Europe perçoit-elle les défis auxquels est confrontée la profession d'audit ?"*. Le panel réunira Hilde BLOMME (Deputy Chief Executive d'Accountancy Europe), Salvador MARÍN (président de l'EFAA), Petr WAGNER (Deputy Head of Unit, Corporate Reporting, Audit and Credit Rating Agencies, DG FISMA, European Commission) et Inge SAEYS (réviseur d'entreprises RSM et vice-présidente de l'IRE), et sera modéré par Andrew HOBBS (Partner EY, Global Public Policy & EMEIA Leader).

A l'issue de l'Assemblée générale, vous êtes cordialement invité(e)s à prendre part au traditionnel *Walking Lunch*.

Vous trouverez, en annexe à la présente invitation, l'ordre du jour complet de l'Assemblée générale.

Le modèle de procuration, les comptes annuels 2025 et le projet de budget 2026 seront disponibles sur le site internet de l'IRE au plus tard le jeudi 9 avril 2026.

En application de l'article 7 de l'Arrêté royal du 22 février 2019 fixant le règlement d'ordre intérieur de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, la date ultime de dépôt des procurations est le dimanche 19 avril 2026, soit cinq jours calendrier avant l'Assemblée générale. Elles doivent être datées et signées par le mandant et comprendre l'identité du mandant, l'identité du mandataire et la date de l'Assemblée générale pour laquelle la procuration est valable.

Enfin, nous vous rappelons que la participation aux séances administrative et académique de l'assemblée générale compte pour quatre heures de formation permanente pour les réviseurs d'entreprises. Vous pouvez vous inscrire sur le site web de l'IRE.

Je vous prie d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, Chère Stagiaire, Cher Stagiaire, l'expression de mes salutations confraternelles.

Eric VAN HOOF
Président

Annexe : Ordre du jour